



# COMPAGNIE DES ARCHERS DE LAUSANNE

Adresse : Compagnie des Archers de Lausanne, 1000 Lausanne  
E-mail : contact@archers.ch

## Rapport Président

Chers membres de la Compagnie des Archers de Lausanne

Ceci est mon dernier rapport en tant que président et membre du comité. Indépendamment si vous acceptez la limite de mandat, je ne renouvelle pas mon mandat car cela devient incompatible avec mon travail pour plusieurs raisons.

Au cours de l'année, notre club a continué à faire des progrès significatifs sur plusieurs fronts. Cependant, je dois admettre que concilier mes responsabilités professionnelles avec celles de président du club est devenu impossible. J'ai également un grand changement au niveau professionnel qui est prévu en septembre de cette année, ce qui rendrait le fait d'être président du club incompatible. De plus, j'ai dû, pour la première fois de ma vie, déclarer dans mon travail un conflit d'intérêt à cause du comportement d'un de nos membres, ce qui m'a mis dans une situation où je ne pouvais pas faire mon travail. Je reviendrai sur cette affaire en plus de détails pendant l'assemblée.

Les principales responsabilités du président incluent la communication avec les membres et futurs membres, les contacts externes ainsi que les autorités cantonales et communales. Une grande partie de mon temps a également été consacrée à un suivi rigoureux des cotisations et des factures en collaboration avec le trésorier, ainsi qu'à la planification et à la gestion des réunions du comité.

Pendant cette année, j'ai aussi dû reprendre l'organisation du 26e indoor de Lausanne, malgré le fait que j'avais transféré tous les documents à M. Teyssier. En constatant qu'il n'avait pas fait le nécessaire concernant les demandes de subsides et suite à l'incident au Swiss Open de Lausanne, j'ai, avec mes collègues du comité, repris la responsabilité à la dernière minute. Je remercie énormément mes collègues ainsi que les bénévoles qui, malgré les retards, ont abouti à un indoor plus que correct avec un bénéfice pour le club.

Je tiens à remercier sincèrement mes collègues du comité pour leur soutien et leur engagement. Nous avons commencé à mettre en œuvre un plan stratégique, avec certains axes réalisés. Par exemple, nous avons continué à professionnaliser la compagnie avec maintenant une rémunération pour les entraîneurs ainsi que l'aide d'un fiduciaire pour finaliser les comptes. Ceci, en plus de la femme de ménage qui s'assure que la partie commune de la salle est propre, ce qui n'empêche pas les membres de faire le nécessaire pour le reste de la salle.

En tant que président, mes priorités avec le comité étaient les suivantes :

- Implémenter le plan stratégique, ce qui comprend la professionnalisation des structures du club pour assurer sa pérennité.
- Finaliser la rénovation du club-house ce qui vient de s'achever il y a quelques jours. Je vous expliquerai comment entrer et fermer le club-house avec les nouveaux stores.

- Coordonner avec la ville sur les aspects de l'utilisation du terrain pour la fête fédérale de gym et la finalisation des travaux.

Je suis confiant que, grâce à nos efforts collectifs, nous pourrions atteindre nos objectifs et continuer à promouvoir la pratique du tir à l'arc au sein de notre communauté.

Je suis confiant que, grâce à nos efforts collectifs, nous pourrions atteindre nos objectifs et continuer à promouvoir la pratique du tir à l'arc au sein de notre communauté.

Comme l'année passée, notre club a continué à progresser et à évoluer, bien que nous ayons rencontré quelques défis majeurs. L'un de ces défis concerne l'évolution de notre base de membres, et le constat de 2024 est le même que cette année. Nous sommes ravis de constater un nombre croissant de personnes s'inscrivant après les cours d'initiation. Cependant, nous avons noté que certains adhérents, qui ne participent pas aux entraînements, tendent à disparaître après un ou deux ans. Cela souligne l'importance de renforcer notre communauté et de promouvoir l'engagement des membres à long terme, ce qui a également inspiré certaines actions dans la stratégie.

Par ailleurs, je dois mentionner le club des X10 Archers, qui continue de recruter certains de nos anciens membres mais aussi d'autres clubs. Nous avons maintenant un nouveau défi, c'est-à-dire des archers qui sont membres de notre club et qui veulent rejoindre X10 et prendre la licence chez X10 tout en continuant à s'entraîner chez nous, car nos infrastructures existent et ne sont pas si mal que cela. Sachant que ces archers sont plutôt des archers de compétition et qu'ils s'entraînent assez fréquemment, cela pose des questions.

Alors, le comité est d'avis que, dans la cotisation, l'adhésion à Swiss Archery est incluse et si quelqu'un ne veut pas avoir la licence chez nous, c'est son choix, mais le montant complet est dû et ceci ne donne droit à aucun rabais. C'est dans ce sens que la clarification des statuts a été écrite. L'autre option est de dire qu'ils doivent faire un choix de club, mais ceci n'est pas une solution et cela pourrait poser un souci avec la ville de Lausanne, que j'expliquerai lors de l'assemblée. Quant à la question de la concurrence avec la CAL, je reste convaincu que notre meilleure approche consiste à mettre en œuvre notre plan stratégique, à renforcer nos liens avec les autorités locales et cantonales, et à poursuivre le travail acharné qui définit notre club.

Je vous informerai des développements de l'AVTA (Association Vaudoise de Tir à l'Arc) et Swiss Archery pendant l'assemblée générale. Notre membre Nathalie Dielen est désormais membre du comité de Swiss Archery et responsable des sélections internationales.

En ce qui concerne les modifications des statuts, il y a plusieurs raisons :

- Une demande de Swiss Olympic et de la confédération d'implémenter des règles de bonne gouvernance et de reconnaissance de certaines entités. Nous n'avons pas vraiment le choix, mais ce que nous vous proposons est la version la plus simple. Si nous ne le faisons pas, le résultat sera que nous n'aurons plus de subsides ni du canton, ni de la ville, ni de Jeunesse & Sport, ce qui veut dire que nous n'arriverions plus à financer une grande partie de nos activités.
- Une deuxième partie concerne une clarification au niveau du droit de vote pour les procurations. En principe, nous avons autorisé dans le passé les procurations sans que cela ait été légiféré dans les statuts.

- Une troisième partie vise à simplifier la composition du comité du club. Sauf pour les postes nécessaires selon la loi (articles 60 et suivants), comme président, secrétaire et trésorier, nous donnons la flexibilité au comité de se diviser les rôles entre eux, car cela permet à de nouveaux membres d'intégrer le comité et de résoudre des postes vacants.
- Une quatrième partie est liée à la clarification des cotisations envers Swiss Archery et à quoi faire s'il y a des changements pendant l'année pour que le comité puisse faire le nécessaire. Je rappelle aux membres que depuis plusieurs années, la cotisation de Swiss Archery est divisée en deux. Une cotisation de membre qui sera, pour les adultes en 2025, de 43 CHF, indépendante de l'âge, et le prix de la licence qui varie entre 25 et 75 CHF, dépendant de l'âge. Alors même pour ceux qui ont une licence dans d'autres clubs ou pays, nous sommes obligés de payer ces 43 CHF. Je rappelle également que les droits de vote à l'AG de Swiss Archery sont toujours basés sur le nombre de licences.
- Dernière chose, en ce qui concerne les clés et pour ceux qui ne les retournent pas.

Nous allons clarifier les modifications et ensuite nous voterons par section pour éviter des malentendus.

Nous avons notre 70e anniversaire cette année et nous avons de grands projets. Cependant, certains des événements des derniers mois ont refroidi une partie du comité et moi-même quant à l'avancement de certains de ces projets. Par contre, nous discuterons lors de l'AG de la meilleure façon de fêter cela. Un groupe de travail sera certainement créé, et je suis prêt à aider malgré mon retrait en tant que président, mais seulement si le nouveau comité et l'assemblée le souhaitent.

Certains membres nous ont contactés pour clarifier certains points concernant le message envoyé par V. Teyssier. Si l'assemblée le souhaite, nous donnerons des explications, mais sinon, je vous propose de regarder vers l'avenir plutôt que vers le passé. J'ai juste une remarque : les membres du comité sont là parce que vous leur avez donné un mandat et, s'ils remplissent leur mandat, ils ont droit au respect et non à des critiques non fondées. Sinon, nous ne trouverons plus de membres pour les comités. Si un membre ne remplit pas son mandat, vous avez tout à fait le droit de demander des explications.

Je tiens à remercier Serge Ballesteros ainsi que Jean-Luc Fisher pour les efforts concernant le site de Monthéron et le changement qui est prévu pour bientôt. Il est clair que la situation actuelle n'est plus possible et, comme vous l'avez vu dans les journaux et à la télévision, ils sont de retour et cela ne va pas changer.

Je remercie tous les membres pour leur soutien continu et leur engagement envers notre club et la communauté du tir à l'arc en général. Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à tous les bénévoles et membres qui ont contribué de manière significative à la mission et aux activités de notre club.

C'est grâce à votre dévouement et votre travail acharné que nous pouvons continuer à nous développer et à prospérer.

Enfin, je suis à la fin de mon mandat en tant que président. En préparant ce rapport, je réalise que c'était mon 2e mandat en tant que président, car en 2001, j'ai été président pendant quelques semaines à la suite de la démission du président durant l'année 2001.

Alors, comment résumer à peu près 27 ans au comité ? J'ai pu organiser, grâce aux bénévoles, une trentaine de tournois en salle et à l'extérieur. Nous avons pu obtenir une 2e salle de tir sans avoir à augmenter les cotisations. Nous avons également pu rénover le clubhouse, qui sera maintenant dans un état praticable et mieux adapté.

L'histoire avec la compagnie ne se termine pas le 7 mars 2025 pour moi. Au lieu de contrôler Cogito ou de répondre pour la 10e fois que nous ne faisons pas d'initiation le mercredi soir, j'irai tirer quelques flèches de plus. J'ai une demande pour les futurs comités : continuez à maintenir de bonnes relations avec la ville de Lausanne et le canton, ainsi que continuer à protéger les valeurs de la Compagnie des Archers de Lausanne.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien indéfectible.

Au plaisir de vous voir à l'AG.

Tom Dielen

Président de la Compagnie des Archers de Lausanne